Les Infos Dereg



Bulletin municipal



Mairie - 1 rue de la Mairie - 56350 St Perreux

Tél: 02 99 71 19 81 - mairie-st-perreux@wanadoo.fr

Horaires: Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi: 8h30/12h - 15h/17h30

Mercredi: 8h30/12h Samedi: fermée

Informations municipales

Edito

Chères Pérusiennes, chers Pérusiens,

L'actualité internationale chargée de ces derniers mois nous a presque fait oublier la période estivale qui arrive à grands pas.

Tout d'abord, la situation de guerre en Ukraine nous bouleverse tous, et cette émotion s'est traduite sur notre commune par une formidable mobilisation. Les pérusiens n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner nombre de produits de type logistique, d'hygiène et de secours, représentant au total un peu plus de 120kg de dons.

Bravo à tous, la solidarité et la générosité font indéniablement partie intégrante de notre ADN.

Ensuite, la crise sanitaire ne semble pas être derrière nous, et il va encore falloir faire preuve de vigilance pour épargner les plus fragiles de cette épidémie.

Toutefois nos associations se sont adaptées à ce contexte inédit, et la reprise de leurs activités est à souligner. Nous avons eu beaucoup de plaisir à nous retrouver enfin pour des moments conviviaux qui font grand bien.

Les projets structurants de la municipalité ont pu également se poursuivre.

Les aménagements de cheminements doux sont terminés dans la rue du Stade et la rue Sous le Bois. De plus, le « pont cadre » sous la départementale D153A au vieux bourg est opérationnel. Cet ouvrage d'art était très attendu par nos concitoyens, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, afin de cheminer en toute sécurité le long de l'Oust.

Concernant la maison des associations et de la petite enfance, les travaux vont reprendre dès ce mois de juillet. Après un arrêt de quelques semaines pour valider une solution technique induite par la démolition de la maison des sœurs, ce nouvel espace devrait être livré en avril 2023.

L'ombrière photovoltaïque, située sur le parking du complexe de l'Oust, est en pleine production d'énergie. L'électricité produite est partagée entre les bâtiments communaux et 24 particuliers, répartie à hauteur d'environ 10%. L'intérêt majeur de cette électricité renouvelable est son prix figé à 13 centimes sur 20 ans au minimum. Il est tout à fait envisageable d'imaginer une telle installation dans certains villages de la commune. Si cette démarche intéresse les habitants d'un village, la commune mobilisera les acteurs locaux pour le portage administratif du projet.

Enfin, l'été est souvent une saison riche en incivilités variées. La population doit rester vigilante et chacun est invité à porter une attention particulière à ses voisins les plus fragiles. Restons mobilisés face à la recrudescence des comportements irrespectueux de notre tranquillité!

Je souhaite à tous de passer un bel été, sans masques ou autres contraintes sanitaires, afin de profiter au maximum de vos familles sur notre belle commune, ou dans d'autres lieux de villégiatures.

Vive Saint-Perreux!

Lionel JOUNEAU

Maire de Saint-Perreux

Temps forts municipaux:

06 novembre Repas des aînés

02 et 03 décembre :

16 décembre Rendez-vous de Noël

Rendez-Vous associatifs

Repas à emporter - Les Marsouins 03 septembre:

Concentration de véhicules anciens - Les Carbus de l'Oust 18 septembre:

02 octobre Vide grenier - APEA Ecole Victor Hugo

09 octobre Loto - APEL Ecole St-Joseph Soirée Débat - La Pérusienne 21 octobre 11 novembre: Zone de gratuité - La Pérusienne

Soirée Couscous-Choucroute - FC St-Perreux 19 novembre:

Arbre de Noël - Ecole St-Joseph 11 décembre :

Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Perreux

Directeur de Publication : Lionel Jouneau, Maire

Comité de rédaction : Joëlle Guimard, Patrice Kervadec, Anne-Sophie Régent, Michel Seguy, Emilie Jouvance, Richard Guillevic

Photos: Commission Communication et archives de la commune, associations

Impression: Photext-Vannes Date de publication : Juillet 2022

Vous souhaitez faire paraître une information : merci de communiquer vos articles, informations, photos via le mail: info.assos.stperreux@gmail.com

www.saint-perreux.fr

Retrouvez l'ensemble des événements, actualités, photos, agenda sur

VIE COMMUNALE

Permanences du maire et des adjoints					
Jour	Horaires		Délégation		
Samedi	9h00 – 12h00	Lionel JOUNEAU - Maire			
Vendredi	17h00 – 18h00	Marie-Thérèse THÉOU - 1ère Adjointe	FINANCES - RESTAURANT SCOLAIRE GARDERIE - VIE ECONOMIQUE - APPEL D'OFFRES - FUSION DES COMMUNES		
Vendredi	17h00 – 18h00	Patrice KERVADEC - 2ème Adjoint	VIE ASSOCIATIVE - ACTION SOCIALE - NATURE ET ENVIRONNEMENT - ILLUMINATIONS - EMBELLISSEMENT - ESPACES VERTS		
Vendredi	Sur rendez-vous	Joëlle GUIMARD - 3ème Adjointe	COMMUNICATION - MEDIATHEQUE - FORMATION DES ÉLUS - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE		
	Sur rendez-vous	Patrick LEMESLE - 4 ^{ème} Adjoint	BATIMENTS - MATERIELS - ECLAIRAGE PUBLIC		
	Sur rendez-vous	Anne-Sophie RÉGENT - Conseillère Déléguée	ENFANCE JEUNESSE - C.I.A.S.		
	Sur rendez-vous	Gérard MONTOIR - Conseiller Délégué	PLU URBANISME - VOIRIE ASSAINISSEMENT INONDATIONS		

Etat Civil

Naissances:

Néant





Mariages:

23 avril 2022 : Cindy AUDRAIN et Ludovic BLAIN

Décès:

12 mars 2022 : Marie-Agnès BELLAUD née ROUXEL

20 avril 2022 : Lucien BLOYET 28 mai 2022 : Yann DOLLEZ



Urbanisme

Déclaration préalable :

HUGUEL Jean-François:

abri de jardin «10 Le Val d'en Haut» GUEGUEN Corinne et Raphaël : clôture «38 Rue du Clos de Ressac»

POISSON Didier:

clôture et portillon «17 Rue de la Cotardaie»

GUILLOT Jérôme : clôture «44 La Graë»

BLOYET Frédéric et Sabine :

pose d'un bardage et d'un portail sur un carport «2 Rue du

. Bel Horizon»

HEMERY Jérémy:

modification de façade - pose de vélux - habillage des

pignons de l'habitation «13 Rue de l'Oust»

SCI La Monneraise:

abri de jardin «2 La Monneraie» BERCKMANS Stéphane :

muret - portail - clôture «22 Rue des résidences de l'Oust».

LE BOUX Brigitte:

clôture «6 Place de l'église» JOUVANCE Anthony :

modification de façade - habillage des pignons de l'habitation

«16 La Graë»

GUENANTEN Antoine:

clôture : «20 Bis Rue de la Chesnaie»

REMINIAC Raoul:

modification de façade et toiture pose de vélux «14 Rue

d'Allaire»

MARCHAND Hélène : pergola «8 Bis La Rainçaie»

NEOTOA:

travaux d'entretien - remplacement des huisseries extérieures

portes-fenêtres-garage «Rue du stade»

SEGUY Michel : clôture «5 La Vérie» GICQUEL Kévin :

clôture-portail «57 Rue de l'Oust»

Permis de construire :

LESIEUR Justine:

édification d'un mobil-home «25 Rue du Clos de Ressac»

AEP école St-Joseph:

démolition et construction d'une classe «8 Rue de la Mairie».

DANET Joël:

pergola «41 La Graë»

JOUAN Joël:

garage et carport « 26 Rue du Bel Horizon»

Informations pratiques

Médiathèque : le mardi de 16h15 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h

Ecole publique Victor Hugo: 02 99 71 10 11 Ecole privée Saint-Joseph: 02 99 72 16 50

Paroisse: 02 99 91 24 10

RPE Redon Agglomération (Relais Petite Enfance): 02 99 70 49 22

PMI (Protection Maternelle et Infantile): 02 99 71 91 15

CAF: 0810 25 56 10 **Pôle emploi**: 39 49

Mission locale: 02 99 72 19 50

ALLO SERVICE PUBLIC Droits et démarches administratives : 39 39

ANIMATIONS COMMUNALES

Inauguration de l'ombrière

L'électricité en circuit court, c'est à St-Perreux depuis le 1er mars 2022. Sont concernés le commerce du bourg et 24 particuliers. Certes tous les Pérusiens ne peuvent pas bénéficier de ce service mais désormais dix équipements communaux (dont la mairie, les écoles, le restaurant scolaire, l'église, la salle socio-culturelle, la borne de recharge électrique ...), utilisent cette électricité grâce à l'ombrière photovoltaïque qui produit annuellement environ 64 000 kwh.

Cette initiative du syndicat Morbihan Energie est amenée à se développer et déjà 14 projets existent dans le département.

Le prix du kwh est bloqué à 0,064€ HT pendant une durée de 20 ans pour ceux qui se sont inscrits au démarrage de cette opération.

"C'est une boucle vertueuse, assure Didier ARZ (Directeur général de Morbihan Energie). Ce qui est produit ici est consommé sur place, et non pas revendu à un fournisseur".

Cette ombrière photovoltaïque est pour la municipalité l'occasion de réaliser des économies substantielles.



Commémoration du 8 mai 1945

Après avoir procédé au dépôt de la gerbe devant le monument aux morts, Mr Le Maire, Lionel JOUNEAU, a prononcé la lecture du message de la ministre déléguée aux armées, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, à l'occasion de la journée nationale de commémoration du 8 mai 1945.

Les enfants du CME ont relaté la période 1939-1945 vécue par la jeunesse française, en lisant un texte sur les années sombres de l'occupation.







Rendez-Vous de l'été

Jamais le RDV d'été n'aura été aussi chaud, non seulement à cause de la météo caniculaire mais aussi grâce à l'ambiance extraordinaire.

Le moindre coin d'ombre était recherché et les rafraîchissements offerts par la municipalité étaient accueillis avec plaisir.

L'animation musicale était assurée par des locaux, Léonie et Sidonie pour commencer puis le pipe bande du terroir emmené par Philippe et Pierre-Yves.

Emmanuelle a pu faire connaître ses talents de chanteuse sur la scène pérusienne.

Les deux groupes Harmaniac et Patakes ont également animé la soirée.

L'Espace Jeunes de la commune a proposé de la barbe à papa.

Merci au FC St-Perreux, Chipie la galette et le café « Chez Nous » pour avoir assuré la restauration rapide et la buvette.







VIE SCOLAIRE

Ecole St-Joseph





Du mardi 15 mars au vendredi 6 mai 2022, les élèves du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) sont allés à la piscine de Redon pour deux séances hebdomadaires de natation.

Le vendredi 13 mai 2022, les élèves de CP / CE1 sont allés voir une pièce de théâtre nommée « *les jambes à son cou* ». En prenant des expressions au pied de la lettre, les trois acrobates danseurs, nous invitent à l'intersection des corps et de la parole. Ce spectacle regroupait donc des acrobaties, des mises en scènes et des danses. Puis dès la semaine suivante (les 16 et 17 mai 2022), ils sont partis, accompagnés de leurs camarades de maternelles, en voyage scolaire pendant 2 jours et une nuit. Ils ont pu découvrir beaucoup d'espèces animales grâce à la visite du zoo de la Bourbansais durant la première journée et celle de l'aquarium de Saint-Malo le lendemain. Petits et grands étaient ravis de ce mini-séjour avec leurs maitresses Marine RIO et Odile RENAULT, Charlène BOMPOIL, l'Asem de l'école ainsi que deux autres accompagnatrices.

C'était la première fois que les élèves de maternelle (PS-MS-GS) partaient faire un séjour avec nuitée. Parents comme enfants ont apprécié cette nouveauté!





En cette fin d'année, les élèves de maternelle ont accueilli avec plaisir de nouveaux camarades. En effet, durant ces dernières semaines, 10 enfants de TPS (Toute Petite Section) ont fait leur rentrée et ont rejoint la classe d'Odile et de Charlène.



Depuis le lundi 23 mai, les CE2, CM1 et CM2 se rendent à l'étang Aumée une fois par semaine pour des activités nautiques. Il y a 2 groupes : un groupe qui fait de l'optimiste (petit bateau à voile) et un autre qui pratique le kayak. Après avoir reçu les bases théoriques de la navigation, s'être habillés et équipés, les élèves ont pu commencer à naviguer. Au fur et à mesure des séances, ils sont de plus en plus à l'aise sur l'eau. Les élèves apprécient ces journées particulières.



La classe de CE2-CM1-CM2 est partie en voyage scolaire durant 4 jours. Du 31 mai au 3 juin, les élèves, encadrés par Mikaëla RIVIERE et 2 accompagnatrices, se sont rendus à la Rochelle pour y découvrir l'aquarium, puis ils ont effectué deux excursions sur l'île de Ré pour y faire de la pêche à pied, le tour de l'île en vélo, monter au phare des Baleines, découvrir les marais salants et observer avec des jumelles les oiseaux qui y vivent. Enfin, le séjour s'est terminé par la visite au Puy du Fou. Ce voyage a beaucoup plu à tous les participants et laissera, sans aucun doute, des souvenirs inoubliables.







Pour fêter la fin de cette année scolaire, l'école a organisé le vendredi 1er juillet sa traditionnelle « *Fête de l'école* ». Après quelques discours et un « au revoir » aux élèves de CM2 qui feront leur rentrée au collège en septembre prochain, les enfants ont présenté un très joli spectacle sur le thème des 5 sens à leurs parents.









La permanence pour la collecte des journaux n'aura pas lieu cet été. Elle reprendra le samedi 10 septembre 2022.



Ecole Victor Hugo

A l'école Victor Hugo, la cour a été agrémentée d'un récupérateur d'eau et d'une nouvelle plate-bande où les enfants ont commencé à planter des framboisiers. A l'automne, nous y ajouterons d'autres petits arbustes fruitiers. Après désherbage et préparation des bacs existants, les élèves de Maternelle - CP ont planté à la fois des fleurs, des plantes potagères et des aromatiques pour découvrir le jardin à travers les 5 sens. Les carrés potagers des CE-CM ont accueilli quant à eux des pommes de terre. Ces nouvelles plantations font l'objet de diverses activités pédagogiques.









Le 14 mai, les élèves ont profité des portes ouvertes pour présenter à leurs familles les actions réalisées au cours de l'année :

La classe de maternelle-CP a exposé son travail de **découverte des pays ou des continents** : la France, l'Espagne, les États-Unis et le Nunavut (Canada) puis a poursuivi son tour du monde des animaux en Afrique.



La classe de CE-CM avait conçu une salle d'exposition dédiée à la classe de découverte : les parents étaient invités à lire leurs affiches explicatives et à participer ensuite à divers jeux créés par chaque petit groupe sur les thèmes étudiés en lien avec la rivière. Les familles ont pu ensuite visionner le film et les photos du séjour. Depuis, les grands ont terminé l'écriture d'une chanson racontant l'histoire d'une loutre, dont ils ont imaginé les paroles en classe et composé la musique avec le musicien intervenant du Conservatoire, Fabien GILLE.







La fin de l'année scolaire a été marquée par la fête de l'école le vendredi 24 juin.







Le 1^{er} juillet la classe de maternelle-CP est partie **une journée au parc animalier de Branféré,** tandis que les grands ont pris le 4 juillet le **train à destination de Nantes, pour y découvrir notamment le Museum d'histoire naturelle.**

ENFANCE – JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Ça pousse dans le jardin partagé avec le Conseil des Sages! Le restaurant scolaire a déjà pu profiter des salades et pommes de terre semées par Jean BLOYET, et les enfants de CME ont également bénéficié de leur récolte avant de replanter de nouveaux plants.





Le vendredi 20 mai, les membres de la commission « environnement » avait invité les habitants des résidences de l'Oust, de la rue du stade et de l'impasse du Carouge pour leur exposer leur projet de composteur de quartier. Les dix familles présentes ont pu aller voir le composteur en place au restaurant scolaire et en étudier le fonctionnement. A la suite de ces échanges, ces familles sont intéressées pour continuer la démarche.

La mise en place de ce composteur collectif se fait en collaboration avec Redon Agglomération, qui fournira le composteur et l'aide d'un maître-composteur, et en définira le règlement. Le projet devrait voir le jour courant septembre-octobre 2022.





Le mercredi après-midi 29 juin, quelques membres du CME ont retrouvé Henri-Claude COURONNE et Charly ORAIN, agent des services techniques, au lavoir de La Renaudaie pour installer un plan incliné qui permettra aux amphibiens d'effectuer leur cycle naturel de vie. Les nombreuses informations données par Henri-Claude COURONNE sur les amphibiens ont également permis de sensibiliser les enfants à la biodiversité.

Les enfants de la commission « animation » ont réalisé de belles pancartes pour souhaiter la bienvenue aux pérusiens et pérusiennes à la soirée du rendez-vous de l'été. Quant à ceux de la commission « solidarité » ils ont participé à l'après-midi « les p'tites causeries » avec les ainés de la commune.



Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants de 3 à 11 ans (jusqu'à 20 maximum) au sein de l'école publique Victor Hugo.

Killian COQUARD, directeur de l'Accueil de Loisirs, accompagné de Manon LE VILLOUX et de Lisa BIALAIS ont proposé aux enfants un programme riche et varié pendant les vacances d'avril.

Plusieurs temps forts ont eu lieu notamment : une sortie à l'accrobranche à Quelneuc et à la ferme du monde à Carentoir. Et des activités comme la journée bricolage, la chasse aux œufs, la boum ou encore la visite des services techniques avec la plantation de fraisiers et de fleurs.

L'Accueil de Loisirs est ouvert pendant la période estivale :

- du 08 juillet au 29 juillet 2022 (Fermé le 15 juillet)
- du 29 août au 31 août 2022

Inscription à la journée ou à la demi-journée (repas inclus)

Le programme et les documents nécessaires pour l'inscription sont disponibles à la mairie et sur le site internet de la commune.





Espace jeunes

L'Espace Jeunes accueille des jeunes de 10 à 17 ans (12 maximum) à la salle de l'Abbaye.

Le local est ouvert tous les mercredis de 15h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Les jeunes sont assidus et participent aux animations et sorties. Les vacances d'avril ont été marquées notamment par la sortie au match de rugby à Vannes (RCV-Colomiers), la soirée Harry Potter, la journée aventure ou encore la rencontre avec les boulistes de l'ASL pour un après-midi de partage.

Projet : un groupe de jeunes a émis l'idée de partir en vacances ensemble. Killian les a alors guidés dans la mise en place du projet. Ils ont travaillé sur le projet (le lieu, l'organisation, les activités...) durant les mois d'avril et mai.

Le groupe de jeunes pérusiens partira du Lundi 04 au Vendredi 08 Juillet à Penvins (Sarzeau).



Contact et renseignements :

Killian COQUARD - 06 77 25 67 43 ou enfanceetjeunesse@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE

Horaires et jours d'ouverture :

Mardi de 16h15 à 18h Mercredi de 10h à 12h Samedi de 10h à 12h Tarifs: 14 euros à partir de 18 ans Gratuit pour les enfants, établissements scolaires, étudiants, assistantes maternelles, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima-sociaux



Rappel: Nouveau créneau d'ouverture le mercredi de 10h à 12h

L'entrée dans la médiathèque, la consultation des collections sont libres et gratuites pour tous.

Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire.

Votre inscription à la médiathèque de St Perreux vous donne accès à toutes les structures du réseau (Redon agglomération).

Vous pouvez emprunter 15 documents (livres, BD...) par carte et par médiathèque. L'emprunt et le retour des documents se font dans la médiathèque d'appartenance du document. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre.

Animations:

Les bébés lecteurs - L'éveil musical



Avec l'arrivée du printemps, les ateliers du Relais Petite Enfance ont principalement été axés sur la nature, les petites bêtes et le jardin. L'éveil sonore et musical de mai n'ayant pas pu avoir lieu, petits et grands ont bénéficié de deux séances en juin - jeudi 16 et mardi 28 à 9h30 à la médiathèque de St-Perreux.

Tous les mois, sauf pendant les vacances scolaires, des ateliers petite enfance sont proposés sur la commune aux assistantes maternelles et enfants qu'elles accompagnent.

Deux types d'ateliers sont mis en place au sein de la médiathèque :

- Bébés lecteurs de 10h à 11h un mardi par mois
- Eveil Musical, animé par Stéphanie BOURGEOIS-LANG de 9h45 à 11h15 le mardi ou le jeudi de chaque mois.

La moitié des assistantes maternelles de la commune y participent de façon régulière. Pour tout renseignement sur les ateliers Petite Enfance, Sophie JONESCU, animatrice du Relais Petite Enfance est à votre disposition : rpe.saint.vincent@redon-agglomeration.bzh





Le prix des lecteurs Jeunesse BD et le 12è prix des lecteurs Adulte



Le prix des jeunes lecteurs s'est terminé le 25 juin et cette animation à eu un beau succès ! Une grande satisfaction car les BD ont beaucoup circulé !!!

Le classement du prix est le suivant : Le grimoire d'Elfie, gagnant avec 1028 points, Alyson Ford 907 points, Le cinérêve 667 points, l'Encyclopédie des peurs 599 points, Coline, cap ou pas cap avec son handicap 561 points, Le jardin secret 533 points.

Pas moins de 326 votants cette année ! BRAVO...

Retrouvez les résultats sur le facebook de la médiathèque.

Concernant le 12ème prix des lecteurs adultes organisé par le réseau des médiathèques, vous avez jusqu'au 6 novembre pour lire la sélection des 8 ouvrages (romans, récits ou témoignages) d'un auteur vivant, français ou étranger.

Comme tous les ans, ce prix provoque un bel engouement.



Nous vous conseillons donc de venir très régulièrement car au vu de la forte demande, ils se font rares !!! On vous attend !

Braderie de livres et Troc de plantes

Cette année encore nous avons organisé la braderie de livres et le troc de plantes, avec une bonne fréquentation, où la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous! La recette de cette journée servira à l'achat de nouveaux livres pour la médiathèque. Merci aux bénévoles qui ont une nouvelle fois assuré! Une vraie équipe de choc!









Exposition peintures

Pour la deuxième fois, c'est avec plaisir que la médiathèque a organisé et accueilli une nouvelle et belle exposition de peintures. Après Iwen BLANCHARD, c'est **Anne-Marie BERNARDI**, artiste Pérusienne, qui a exposé ses tableaux du 23 mai au 30 juin dans le hall de la mairie. Depuis plus de 30 ans, cette artiste a su diversifier ses productions, allant de l'aquarelle au pastel en passant par la mosaïque. Sa peinture est très colorée avec une dominante bleue.









Kamishibaï

Le mercredi 29 juin Marie-Christine et Marie-Laure ont animé des lectures de kamishibaï : « L'oiseau Puhuy », « Pourquoi il y a des cailloux dans les rivières ? » et « Dante le géant ».

Petits et grands ont été ravis...

L'expérience sera renouvelée!







Des nouveaux romans policiers, de la maison d'éditions Noir'édition, sont arrivés à la Médiathèque ainsi qu'un certain nombre de documentaires jeunesse.

Fermeture estivale de la Médiathèque du 11 Juillet au 22 Août inclus

Contact et renseignements :

Marie-Laure
06 40 11 32 54 ou 02 99 71 74 44
bibliostperreux@wanadoo.fr

Vous pouvez suivre l'actualité de la médiathèque sur le site de la commune saint-perreux.fr, sur Facebook et Instagram « Médiathèque Saint Perreux »

Réunions du Conseil Municipal

Extrait des comptes rendus des derniers Conseils Municipaux

Vous trouverez ci-après un extrait des principales décisions des derniers conseils municipaux. L'intégralité des comptes rendus est consultable à la Mairie (affichage) ou sur le site internet de la commune : www.saint-perreux.fr onglet Vie Municipal

SÉANCE DU 05 AVRIL 2022

Information sur les décisions prises par le Maire :

DC 2022 001 du 04/02/2022 : Aménagement de la voie du Champ Long – Signature d'un avenant avec l'entreprise LEMEE pour un montant de 3 979.80€HT.

DC 2022 002 du 17/02/2022 : Aménagement d'un ouvrage cadre sous la RD153 – Attribution du marché de Coordination SPS à la société SOCOTEC, pour un montant de 1 440.00€HT.

DC 2022 003 du 02/03/2022 : Contrat d'assurance Dommage aux Biens – Signature d'un avenant au marché initial pour un montant de 3 891.12€TTC, pour l'ancienne maison BLOYET.

DC 2022 004 du 02/03/2022 : Signature d'une convention avec les communes d'Allaire, Peillac, La Gacilly, et St-Vincent-sur-Oust, fixant une facturation réciproque des services périscolaires au tarif de 3.51€ par repas au restaurant scolaire et 0.90€ par séance de garderie.

DC 2022 005 du 02/03/2022 : Signature d'une convention avec la commune de St-Vincent-sur-Oust, fixant une facturation réciproque des services d'ALSH au coût résiduel supporté par la commune d'accueil.

DC 2022 006 du 22/03/2022 : Acquisition d'une sauteuse et d'une cellule de refroidissement pour le restaurant scolaire auprès de l'entreprise Comptoir de Bretagne, pour un montant total de 8 522.10€HT.

BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

<u>Fonctionnement</u>: Dépenses : 790 789.51 € Recettes : 893 800.48 € Excédent de fonctionnement : 103 010.97 € <u>Investissement</u>: Dépenses : 462 530.98 € Recettes : 370 863.70 € Déficit d'investissement : 91 667.28 €

Hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget communal

BUDGET COMMUNE M14 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

BUDGET COMMUNE - Affectation du résultat de l'année 2021 Le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2021 en report sur 2022 avec les imputations suivantes : Fonctionnement : Recettes : Article 002 290 462.18 € - Investissement : Dépenses : Article 001 81 776.71€

TAUX D'IMPOSITION 2022 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les taux suivants pour 2022, par 12 voix Pour et 1 Abstention :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.96%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 72.69%

CRÉDITS SCOLAIRES 2022 Le Conseil Municipal délibère et alloue les crédits et subventions scolaires pour l'année 2022 ainsi :

Fournitures scolaires Ecole Publique	2 500.00€	Forfait inscrit au budget art.6067
Classe transplantée (20 élèves pendant 3 jours)	10€ par élève par jour 600.00€	Montant versé à la Coopérative Scolaire
Fournitures scolaires	2 500.00€	Ces sommes seront versées à l'OGEC
Initiation langues étrangères (50% du coût total)	240.00 €	de Saint-Perreux

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE Le Conseil Municipal délibère et fixe, pour l'année 2022, le montant de l'indemnité à 120.97 €.

<u>ADMISSIONS EN NON-VALEUR</u> Le Conseil Municipal délibère et décide l'admission en non-valeur des impayés suivants : Facturation « restaurant scolaire » et « garderie municipale », pour le motif « débiteur irrécouvrable » :

Exercice 2017 : titre n°94 montant 0.86€ ; Exercice 2018 : titre n°217 montant 3.40€ ; Exercice 2019 : titre n°48 montant 4.06€

CONTRAT D'ASSOCIATION - Participation communale aux dépenses de fonctionnement (matériel) des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Saint-Joseph Pour 2022, après délibération du conseil, les montants de la participation financière se présentent comme suit :

Elémentaires : 550.77 € par élève avec un effectif de 32 élèves au 1/1/2022 = 17 624.64 € - Maternelles : 2 017.52 € par élève avec un effectif de 16 élèves au 1/1/2022 = 32 280.32 € - Participation Totale : 49 904.96 € (Effectifs d'enfants domiciliés sur la commune). Cette participation sera versée à l'O.G.E.C. de l'école privée Saint-Joseph de Saint-Perreux en quatre fois à trimestre échu (soit 4 versements de 12 476.24€).

PARTICIPATION C.S.I. 2022 Le Conseil Municipal délibère et fixe le montant de la participation pour 2022 à 2.97€ par habitant, sur la base de 1115 habitants : soit 3 311.55€, pour le financement du Centre Intercommunal d'Animation Sociale géré par la fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine dont le siège social se situe à Redon (Ille-et-Vilaine).

SUBVENTIONS 2022 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer en 2022, les subventions suivantes :

BENEFICIAIRES SUBVENTIONS	MONTANT	BENEFICIAIRES SUBVENTIONS	MONTANT	BENEFICIAIRES SUBVENTIONS	MONTANT
ADAPEI	50.00	En avant les p'tits loups - Marzan	120.00	CFA 56	100.00
ADMR Allaire	800.00	Le souvenir français	50.00	F.C ST-PERREUX	2275.00
AIDE Emploi Services	100.00	Meilleurs Ouvriers de France	50.00	Les Carbus de l'Oust	120.00
Banque Alimentaire	80.00	Proxim Services	200.00	Rebels Tiggers	120.00
Croix Rouge	669.00	Rêves de Clown	50.00	La Pérusienne - ST-PERREUX	120.00
Don du Sang - St Jacut Les Pins	50.00	ISSAT de Redon	100.00	Les Marsouins – ST-PERREUX	120.00

<u>VENTE DES PARCELLES BÂTIES AA50 et AA51</u> Mr le Maire présente la situation de la maison récemment achetée par la commune à la succession BLOYET, cadastrée AA50 et AA51, localisée Impasse Rues Basses. La superficie des 2 parcelles est de 185m², pour une emprise au sol du bâti

d'environ 160m. Mr le Maire explique qu'il serait opportun de la faire estimer et de la vendre. Le Conseil Municipal s'accorde sur le principe de vendre ces parcelles bâties et charge le Maire de faire estimer cette propriété et d'engager la mise en vente.

<u>EMPRUNT – PROJETS COMMUNAUX</u> Après délibération, le Conseil Municipal décide d'adopter le plan de financement à l'équilibre des opérations ; autorise le Maire à signer le contrat de prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne dans les conditions suivantes : Le Maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Montant du prêt en euros 350 000,00 - Objet Travaux divers - Durée 20 ans - Taux fixe (% l'an) 1.38 % - Périodicité des échéances Trimestrielle - Types d'échéances Amortissement linéaire - Montant des échéances en capital 4 375.00€ - Frais de dossier 400€

Budget COMMUNE - Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal adopte budget primitif 2022 comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :	1 176 006.18 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :	1 255 040.89 €

CONVENTION DE FINANCEMENT DES DISPOSITIFS DE RETENUES ROUTIERS (DRR) RD153A-Aménagement d'ouvrage cadre piéton-cycle-Rue de l'Oust Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un cadre béton pour garantir la continuité piétons-cycles sous la RD153A-Rue de l'Oust il est nécessaire de prévoir la réalisation de dispositifs routiers de retenue (D.R.R.) sur l'ouvrage et ses abords immédiats, afin de garantir la sécurité des usagers. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention de répartition des charges financières.

SÉANCE DU 17 MAI 2022

CHEMIN RURAL DE LA BANDE DE DERRIERE - ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION Après délibération, le Conseil Municipal décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural dit « de la Bande de Derrière, d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire, que les frais d'acte et de bornage seront à la charge des acquéreurs, que le prix de 10€ du m² sera majoré de la répartition des frais du Commissaire enquêteur.

TRAVAUX DE VOIRIE 2022 Comme tous les ans, Mr le Maire présente les études de la commission voirie sur les travaux à planifier cette année : point à temps, travaux d'entretien divers de voirie. La commission propose de retenir les entreprises suivantes : PATA : 7 426.00€HT avec LEMEE TP - Curage des fossés : 2 660.00€HT avec LEMEE. Le Conseil Municipal valide les propositions de la commission et autorise Mr le Maire à signer les documents relatifs à ces travaux et à solliciter une subvention départementale au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération.

NATURE ET DUREE DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE Le Maire propose de retenir les autorisations d'absences telles que présentées en séance. Après délibération, les membres, adoptent les propositions du Maire et le chargent de l'application des décisions prises.

EXERCICE DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL Après délibération, le Conseil Municipal décide que le temps partiel s'exercera dans les conditions suivantes : l'ensemble des services de la collectivité sont admis au bénéfice du temps partiel, le temps partiel de droit ou sur autorisation peut être organisé dans le cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel ou annuel, les quotités de temps partiel de droit sont fixées à 50, 60, 70, 80 % de la durée hebdomadaire des agents exerçant les mêmes fonctions à temps plein, les quotités de temps partiel sur autorisations sont fixées au cas par cas entre 50 % et 99 % de la durée hebdomadaire des agents exerçant les mêmes fonctions à temps plein, a durée des autorisations (hors création ou reprise d'une entreprise) est fixée à 6 mois, renouvelable par tacite reconduction pour une durée identique dans la limite de trois ans. A l'issue de ces trois ans, la demande de renouvellement de la décision doit faire l'objet d'une demande et d'une décision expresse. La durée des autorisations concernant la création ou la reprise d'une entreprise est d'une durée maximale de deux ans et peut être prolongée d'un an au maximum. Cette autorisation ne peut être à nouveau délivrée passé un délai de trois ans après la fin de ce type de temps partiel octroyé. Les demandes d'autorisation ou de renouvellement devront être formulées dans un délai de deux mois avant le début de la période souhaitée. Les demandes de modification des conditions d'exercice du temps partiel en cours de période, pourront intervenir à la demande des intéressés dans un délai de deux mois avant la date de modification souhaitée, à la demande du Maire, si les nécessités du service et notamment une obligation impérieuse de continuité le justifie, les autorisations sont délivrées individuellement par le Maire.

<u>BUDGET COMMUNE</u> - <u>Affectation du résultat de l'année 2021</u> (Reformulation) Après avoir adopté le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 du budget communal, les résultats 2021 se présentent comme suit:

Fonctionnement : Dépenses : 790 789.51 € Recettes : 893 800.48 € Excédent de fonctionnement : 103 010.97 €

 Excédent reporté : 425 977.92€
 Résultat cumulé à affecter : 528 988.89€

 Investissement : Dépenses : 462 530.98 € Recettes : 370 863.70 € Déficit d'investissement : -91 667.28 €

Excédent reporté : 9 890.57€ Résultat cumulé à affecter : -81 776.71€

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 en report sur l'exercice2022 :

Fonctionnement: Recettes: Article 002 290 462.18 €

<u>Investissement</u>: Dépenses: Article 001 81 776.71€ Recettes: Article 1068 238 526.71€

BUDGET COMMUNAL - Décision Modificative N°1 Après délibération, le Conseil Municipal consent à cette modification du budget pour 2022:

Section Fonctionnement: Dépenses - Article 673 +500 €; Dépenses - Article 61551 - 500 €;

Dépenses - Article 023 - 1 400 € ; Recettes - Article 7751 - 1 400 €

Section Investissement: Recettes - Article 021 - 1 400 €; Recettes - Article 024 + 1 400 €

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ORANGE Le Conseil délibère et valide le montant de la redevance d'occupation du domaine public dû par Orange en 2022, autorise Mr le Maire à émettre un titre de recette. Le détail énoncé par le Maire pour la demande d'une redevance d'occupation du domaine public pour Orange au titre de 2022 :

Patrimoine	Aérien	Souterrain	Emprise au sol	Total
2021	9.991km x (40€ x 1,42136)= 568.03	8.065km x (30€ x 1,42136)= 343.90	2.5m² x (20€ 1,42136)= 71.07	983.00

CADRE DE VIE

Etat d'avancement des travaux sur la commune

Le pont cadre au cimetière de l'Oust : travaux terminés le 11 juin

Coût total du pont-cadre : 180 000,00 € HT Le détail d'une partie des subventions :

Conseil Général du Morbihan : 53 358,50 € Fond Leader Européen : 66 600,00 €



















La maison de la petite enfance et des associations : les travaux démarreront semaine 27.

Un nouveau service à la maison médicale



Gwénaëlle LE BERRE, psychologue clinicienne

Consultation individuelle ou en couple, parents-enfants, adultes, adolescents et très jeunes enfants.

Accompagnement pour les enfants et les très jeunes enfants ainsi que leur famille lors d'un deuil.

Accompagnement des personnes âgées et de leur famille notamment lors des maladies neurodégénératives.

Consultations le samedi matin, en semaine et le soir, sur rendez-vous au 06 21 13 51 40

Service dans la commune : Conseillère numérique

Depuis janvier Perrine, conseillère numérique, est présente tous les lundis à la mairie. **Ce service est gratuit et ouvert à tous**, sur rendez-vous.

Elle peut vous recevoir de façon individuelle ou collective pour vous aider à approfondir vos connaissances informatiques et/ou numériques sur votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Vous rencontrez des difficultés pour :

- Faire une démarche administrative sur internet,
- Gérer vos mails,
- Utiliser WhatsApp, Messenger ou autres applications de messagerie
- Prendre en main votre outil numérique (tablette, smartphone, ordinateur)
- Paramétrer votre compte sur un réseau social
- Naviguer sur internet
- Créer et gérer vos contenus numériques (photos)...

N'hésitez pas prenez contact avec Perrine pour plus de renseignements :

06 77 58 80 02 ou envoyez un mail à : perrine.brouard@conseiller-numerique.fr





+ de 600 formations accessibles sur Redon Agglomération

Depuis septembre 2021, le Campus Connecté, **porté par Redon Agglomération** permet d'étoffer l'offre de formation auprès du public du Redon Agglomération.

Ce tiers-lieu d'études, installé dans les locaux de la CCI au 26 quai Surcouf, met à disposition des salles de cours connectées et équipées d'ordinateurs (prêt). La capacité d'accueil est de 20 bénéficiaires, issus principalement d'une des 31 communes de Redon Agglomération, souhaitant s'inscrire à des formations à distance tel que le DAEU (bac pour adulte afin de poursuivre des études) ou encore Post-bac comme le B.T.S., B.U.T., Licence, Masters, ou autres formations professionnelles auprès d'une université peu importe le lieu en France (Rennes, Strasbourg, Limoges....) ou encore auprès du CNED, du CNAM ou d'une école. Il peut également accueillir des bénéficiaires sur des suivis de Moocs (salles équipées), des suivis de prépa à distance ou de concours (prépa pour une entrée en BTS,...), ou encore quelques formations infra-bac à distance (2 places disponibles).

Valentine LIEGAUX, tutrice pédagogique, et Marie-Hélène ABBANE, Responsable du Campus sont présentes toute la semaine afin de les accompagner en fonction de leurs besoins et les aider à réussir leur année, qu'il soit question d'administration auprès de leur école (inscriptions, démarches, bourses), de méthodologie (suivi des cours, planification, examens blancs, ateliers), d'orientation (recherche de stages/alternance, orientation en partenariat avec le CIO) ou bien de la vie étudiante.

Toutes personnes qui souhaitent étudier en restant près de chez elles sont les bienvenues : néo-bacheliers, étudiants en poursuite ou en reprise d'étude, adultes en reconversion ou en formation professionnelle. <u>L'inscription, l'accès et l'accompagnement sont gratuits pour tous les bénéficiaires.</u> Cette année 2021-2022 et 2022-2023, il reste des places. Il est encore possible de s'inscrire.

Contact: campusconnecte@campus-redon-industries.com 06 24 43 33 72

Contact communication :
Marie-Hélène ABBANE
Responsable
Campus connecté de Redon
26, quai Surcouf – 35600 REDON
Portable : +33(0) 6 30 49 75 33
Mabbane.esli@campus-redon-industries.com

Plan Canicule

La période estivale peut être propice à des vagues de chaleur. Selon la durée et l'intensité, la préfecture peut déclencher le plan canicule et dans ce cas un élan de solidarité devra se mettre en place notamment auprès des personnes seules, âgées ou malades. Dans le même temps l'été est synonyme de vacances et d'absences plus ou moins longues des proches, de la famille ou des voisins.

Les membres de la commission action sociale de la municipalité restent en veille et à disposition.

Les personnes souhaitant des visites régulières peuvent se faire connaître en mairie.





Vacances sereines

Vous partez bientôt en vacances, la participation citoyenne présente sur la commune peut vous assister, en veillant sur votre domicile. Elle se fonde sur l'entraide et la coopération, en liaison avec la gendarmerie. Téléphonez à la mairie 02 99 71 19 81.

Possibilité également de s'inscrire à l'opération tranquillité vacances : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

Les résultats des élections

Présidentielle						
	Nombre	Pourcentage				
Inscrits	932					
Votants	764	81,97 %				
Nuls	19	2,49 %				
Blancs	54	7,06 %				
Exprimés	691	90,44 %				
Voies obtenues par	listes					
MACRON Emmanuel	460	66,57 %				
LE PEN Marine	231	33,42 %				
Législatives						
Lég	gislatives					
Léç	Nombre	Pourcentage				
Lég		Pourcentage				
•	Nombre	Pourcentage 52,18 %				
Inscrits	Nombre 941					
Inscrits Votants	Nombre 941 491	52,18 %				
Inscrits Votants Nuls	941 491 3	52,18 % 0,61 %				
Inscrits Votants Nuls Blancs	941 491 3 22	52,18 % 0,61 % 4,48 %				
Inscrits Votants Nuls Blancs	941 491 3 22 466	52,18 % 0,61 % 4,48 %				
Inscrits Votants Nuls Blancs Exprimés	941 491 3 22 466	52,18 % 0,61 % 4,48 %				
Inscrits Votants Nuls Blancs Exprimés Voies obtenues par	941 491 3 22 466	52,18 % 0,61 % 4,48 % 94,91 %				

IntraMuros

Efficace et très simple d'utilisation, l'application IntraMuros permet de s'abonner aux fils d'information des communes et alentour du territoire de REDON Agglomération.

> Sans publicité, ni collecte des données personnelles elle facilite la visibilité des informations locales.



Four télécharger facilement l'application IntraMuros. 8 suffit d'approcher l'appareil photo du QR Code. Le lien de téléchargement apparaît aussitöt.







La Mission Locale



La Mission locale: l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la

découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier

pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la

commune de Saint Perreux, Jonathan LOPEZ est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.

Le Contrat d'Engagement Jeune



Depuis le 1er Mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune est mis en place par la Mission locale.

Le CEJ est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil du jeune et qui a pour objectif de l'aider à trouver un emploi et à gagner en autonomie. En bref, le Contrat d'Engagement Jeune s'appuie sur les réussites de la Garantie Jeunes! Quand les jeunes rentrent en Contrat d'Engagement Jeune. ils bénéficient de

r Un accompagnement avec un conseiller dédié qui suit chaque jeune tout au long de son parcours. r Un programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures par semaine. r Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois si les jeunes en ont besoin pour pouvoir suivre leur programme dans de bonnes conditions.

Projet CONTACT

Le projet CONTACT continu et est prolongé jusqu'en 2023. A travers celui-ci, il s'agit d'aller vers les jeunes de 16 à 29 ans qui ne connaissent pas encore l'offre de services de la Mission locale ou qui n'osent pas venir vers nos services. Ainsi, notre équipe dédiée se déplace sur l'ensemble des communes pour rencontrer les jeunes et les partenaires. Elle peut aussi intervenir à la demande.

La Santé à la Mission locale

L'offre de santé bien-être a été développée ces derniers mois : soutien psychologique, ateliers méditation, ateliers sophrologie, sports, permanence d'une médecin généraliste, permanence d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC). Un ambassadeur santé peut accompagner physiquement les jeunes dans les démarches de prévention et d'accès au soin.

Aides financières possibles pour la prise en charge de frais santé ou mobilité non remboursés. La Maison des adolescents de Loire-Atlantique assure une permanence le mardi pour les jeunes de

11 à 21 ans qui ont besoin d'échanger sur le stress, les relations familiales, la scolarité...

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.













Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple :

appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

Loi Labbé et **Produits** phytosanitaires

une nouvelle maquette







du Pavs de Redon

et de Vilaine





VIE ASSOCIATIVE

Bienvenue à une nouvelle association : Souffle ZEN

Le qi qong et le tai chi chuan font partie de la gymnastique traditionnelle chinoise. Par des exercices simples à la portée de tous, ils développent l'équilibre, travaillent la mémoire, réduisent le stress, améliorent le sommeil, renforcent et tonifient les muscles etc... Exécutés dans le calme, avec lenteur, en relation avec la respiration, ils offrent un réel moment de détente, une pause, un moment à soi. Venez essayer!

tonifient les muscles respiration, ils offrent ressayer!



En intérieur, parfois en extérieur.

Mardi 9h15 et jeudi 15h00 à la salle du Complexe de l'Oust. www.soufflezen.net, Animateur : Yann LE DUFF 07 69 42 88 42

Présidente : Nelly LE VIGOUROUX Trésorière et Secrétaire : Annie GUIGUIN

Responsable Communication: Catherine GENISSEL

Le bureau associe les groupes de La Chapelle de Brain et de Saint-Perreux.

Rebels Tigers: Rock'n Oust Vintage

Le soleil a répondu présent pour la première du Rock'n Oust les 14 et 15 mai 2022.

Les propriétaires de voitures et motos de passage étaient ravis de ce rassemblement. Un évènement ponctué par une excellente soirée concerts où l'ambiance Rock'n Roll était dans l'air du complexe de l'Oust avec trois groupes qui ont mis le feu: «Tribute Led

Zeppelin», «Richy chante Hallyday» puis pour finir «Tribute AC/DC». La présence des Pin-up du Comité Miss Pin-up Bretagne a égayé cette journée de dimanche et ont pris la pose pour le plaisir des visiteurs. L'association Rebels Tigers remercie tous ses membres et bénévoles, les partenaires, Redon Agglomération, le Département du Morbihan et Mr Le Maire, ses adjoints et conseillers de la Mairie de Saint-Perreux.







Marsouin' CUP FC St-Perreux — Les Marsouins

Le 23 avril 2022 s'est déroulée, sur le complexe sportif, la première édition de la MARSOUIN'CUP, organisée par le FC ST-PERREUX en collaboration avec nos amis des MARSOUINS. Ce sont près de 250 enfants âgés de 8 à 13 ans, composant 35 équipes venant de l'ensemble du pays de Redon et au-delà, qui se sont opposés lors des 118 rencontres organisées pour l'occasion.



Notons que nos couleurs ont été fièrement défendues par les enfants de notre école de football des catégories U8/U9, U10/U11 et U12/U13 sous la houlette de leurs éducateurs et dirigeants.

Tous ces jeunes footballeurs sont repartis en portant le t-shirt confectionné spécialement pour l'évènement et la médaille sérigraphiée au nom de la Marsouin'Cup.

La satisfaction affichée par ces petits champions à l'issue de cette belle journée ajoutée aux nombreux témoignages positifs et encouragements reçus de leurs dirigeants et accompagnateurs sont un formidable booster pour les membres de nos 2 associations. Car la préparation « invisible » d'un tel événement a nécessité un engagement long et fastidieux de toutes les forces vives du FC St-Perreux et des Marsouins.

Cette réussite est due aussi et surtout à l'engagement tout terrain de nos infatigables bénévoles, mobilisés en nombre pour l'occasion avec leurs éclatants t-shirt roses. La qualité du travail de chacun d'entre eux doit être soulignée et la promptitude avec laquelle ils ont trouvé des solutions aux petits désagréments qui ont émaillé cette journée en est la démonstration éclatante.





Merci aussi à nos amis de l'Avenir de St-Vincent-sur-Oust qui collaborent avec notre école de football depuis plusieurs années et dont l'aide pour l'organisation de cette belle journée doit être soulignée.

Rien n'aurait été possible sans la générosité de nos sponsors qui nous ont fait confiance et accompagnés pour que cette fête du football au service de la jeunesse soit une réussite. Merci aux sociétés Eiffage - HTTP - Super U - Les Ciseaux de Jo - Thelem Assurances - RF3D - Boulangerie CADO - TBI - Toyota - AMC Concept - Charpentes Bainsoises - Eveno Fermetures - Point P. Enfin, le coup d'envoi des finales, donné par Jolann et son papa Fabrice, nous rappelle que leur courageux combat contre la maladie

de Prader Willy est aussi le nôtre et que cette belle journée leur était dédiée.

Nous vous donnons donc tous rendez-vous l'année prochaine pour une seconde édition de la MARSOUIN'CUP, pour laquelle nos 2 associations joindront à nouveau leurs forces pour faire briller le nom de notre belle commune de ST-PERREUX. Vive les Marsouins et vive le FC St-Perreux!

Fête de l'Anguille-Feu St-Jean

Après deux éditions annulées, les efforts de tous les bénévoles ont permis d'offrir aux convives une très belle édition 2022 de la Fête de l'Anguille. Sous un beau soleil, plus de 700 repas ont été préparés et servis ce samedi 11 juin par les parents d'élèves de l'école St-Joseph, les bénévoles extérieurs et le personnel enseignant. Le bûcher de 700 fagots s'est enflammé à 23h annonçant une belle fin de soirée animée par « Magic Dance ». Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle fête : les bénévoles, les parents d'élèves, les enseignantes de l'école, la municipalité, le FC St-Perreux ainsi que les sponsors pour les banderoles et affiches.









Malgré 2 années sans édition et le long weekend de l'Ascension, le TRAIL DES GARCIAUX a été une belle réussite.

parcours. Tout cela n'aurait pas été possible sans un

gros investissement des bénévoles.

profitons Nous en pour remercier tous nos partenaires ainsi que

Mairie de Saint-Perreux pour leur précieuse aide.

Il faut rappeler qu'un euro par concurrent sera versé à l'association Les Marsouins, qui œuvre pour la recherche médicale sur le syndrome Prader Willy dont est victime le petit Jolann ANNÉE.

La soirée a été ponctuée par le traditionnel repas du cochon grillé, dans une très bonne ambiance. Rendez-vous en 2023 !!!!



A.G.E. Association Gymnastique Entretien



L'association gymnastique a terminé sa saison avec 196 adhérents.

Les activités pilates, interval training, yoga, zumba et gym tonique reprendront

courant septembre.

Lors de l'AG du 31 mars, un chèque de 200 € a été remis à Fabrice ANNÉE président de l'association « Les Marsouins ». Cette année, l'association a

remis trois autres dons de 200 € à L.H.F. Espoir (Lymphohistiocytose Familiale), Espoir Sans Frontières et UKRAINE.

Pour clôturer la saison, une sortie pédestre a été organisée à Arradon le 8 mai. Une cinquantaine d'adhérents y ont participé.

Contact: agestperreux@laposte.net 06.98.56.04.55 Chantal PIGUEL Présidente

ASL

L'association Sport Loisirs de Saint-Perreux, propose un large éventail d'activités, Nous avons compté 170 inscriptions pour la saison 2021-2022. Le respect des règles sanitaires a permis un fonctionnement continu.

Nous avons dû interrompre la danse bretonne pour 2021-2022, elle connaissait pourtant un large succès. Nous subissons la pénurie générale d'animateurs dans ce domaine. Un appel est lancé aux passionnés de danse bretonne: accepteriez-vous de « gérer » le groupe ?

De même le tennis de table n'a plus de responsable, il ne pourra reprendre que lorsqu'un volontaire se signalera.

SECTION	LIEU	JOUR	HEURE	RESPONSABLE	PORTABLE
Aquarelle	Complexe de l'Oust	lundi	14h30-17h30	Isabelle SEVIN	0662184614
Art Floral	Complexe de l'Oust	1 mercredi/mois	18h30-20h	Joëlle GUIMARD	0660364758
Danse bretonne	Complexe de l'Oust	mercredi	20h-22h	Louisette ROUXEL	0660039855
Danse country	Complexe de l'Oust	mardi	19h-20h30	Véronique JOUNEAU	0619976838
Jeux de cartes	Complexe de l'Oust	mardi	14h-17h30	Claude LEVEE	0632609783
Marche	Complexe de l'Oust	vendredi	9h-12h	Annick BOIXEL	0682595200
Pétanque	Boulodrome	vendredi	14h-17h	Jean JARNIER	0606455308
Tennis de table	Salle de sports	lundi	20h30-22h	?	
Tricot	Maison de l'Abbaye	mardi	20h-22h	Elisabeth JAVEL	0650856555
Vannerie		vendredi	14h-18h	Daniel BOIXEL	0684332876
VTT		dimanche	9h-12h	Michel BOUTON	0620527109

La nouvelle activité : après-midi jeux de cartes (tarot et belote) a regroupé 26 adhérents. Rejoignez-nous! A la rentrée prochaine vous pourrez aussi vous illustrer dans d'autres jeux : scrabble ou triomino.

Retour du Fest-noz après 2 ans de privation !!!

Samedi 7 mars, nous avons enfin retrouvé Ar Men Du et An Amaturien, nos deux groupes favoris, fort bien sonorisés par Jean CASTALDI, pour un superbe Fest-Noz au Complexe de l'Oust. Merci à Louisette pour avoir parfaitement organisé cette belle soirée de l'ASL.

Plus de 200 personnes ont enchainé des ronds, des chaines, des cortèges... en couples et en



quadrettes. Des danses de différents terroirs, allant de la Vendée à la pointe de la Bretagne, en passant par le pays Vannetais, ont galvanisé les participants.

N'oublions pas qu'en 2012, l'UNESCO a inscrit la danse bretonne au « Patrimoine Culturel Immatériel de

l'Humanité ». C'est un trésor de notre culture qu'il faut sauvegarder, faire vivre et surtout savoir transmettre!

Pour accomplir cette mission l'<u>ASL cherche</u>, pour la saison 2022-2023 <u>un(e) animateur (trice)</u> qui prendrait en charge, un soir par semaine, un groupe de danseurs très motivés, au complexe de l'Oust... Sans animateur nous ne pouvons pas assurer cette activité!



En mars, l'ASL a lancé une invitation aux jeunes de la commune: "pendant vos vacances, venez découvrir gratuitement quelques activités de l'ASL".

Pendant 2 vendredis après-midi, 6 jeunes sont venus découvrir le jeu de pétanque. Chaque jeune était encadré par 2 joueurs. Avec enthousiasme et sérieux, ils ont participé à tous les tournois. Quel bonheur pour nos boulistes d'intégrer cette jeune génération! Quelle fierté de transmettre leur savoir! Et lorsqu'il s'agit de jeunes aussi motivés, tous sont prêts à renouveler l'expérience.

Les jeunes ont fait savoir qu'ils avaient beaucoup apprécié ces 2 après-midi. Pendant l'été, la pétanque (le vendredi) et les jeux de cartes (tarot et belote, le mardi) continuent à fonctionner, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus!





























